

DEROULEMENT ET PROTOCOLE COVID 19

DES ATELIERS DU RAMPE DE LA CDC DU PAYS DE NERONDES

Les ateliers ont lieu :

Dans les salles des fêtes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nérondes, selon planning :

- Le Lundi de 9h30 à 11h30
- Le Jeudi de 9h30 à 11h30

Le public concerné est :

- Enfants de 0 à 4 ans
- Assistantes maternelles, assistants familiaux, gardes à domicile de la CDC du Pays de Nérondes
- Parents ou futurs employeurs d'assistante maternelle de la CDC du Pays de Nérondes

Déroulement de l'atelier : Port du masque obligatoire pour les adultes

Pour tous : se déchausser ou porter des chaussons (adultes et enfants)

- 9h30-10h : **Lavage de mains pour tous** dès l'arrivée, accueil et jeux libres
- 10h-11h20 : activités manuelle, motrices, éveil
- 11h20-11h30 : rangement des jeux

Le temps de l'atelier, l'enfant est sous la seule responsabilité de l'assistante maternelle ou du parent.

Si l'enfant a de la fièvre (supérieur à 38°C), il ne sera accepté qu'avec une attestation médicale justifiant qu'au jour de la consultation médicale, l'enfant ne présente pas de contre-indication à sa présence chez l'assistant maternel ou aux ateliers du RAM.

Si les symptômes apparaissent pendant que l'enfant est accueilli : Il faut avertir les parents et leur demander de venir prendre en charge leur enfant dans les meilleurs délais, l'isoler des autres enfants et lui accorder une attention renforcée (le rassurer, le réconforter : le professionnel portant un masque). Si la fièvre est accompagnée de difficultés respiratoires, le 15 sera contacté.

Les effets personnels de l'enfant seront mis dans un sac plastique étanche.